
Un vermicomposteur pour gérer les déchets organiques au bureau

Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets

60 Rue Mirabeau Prolongée

Cs 10 014

62141 vin-Malmaison

[Voir le site internet](#)

Gaëlle Mouquet

g.mouquet@symevad.org

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Depuis 2007, le SYMEVAD s'est engagé dans une politique de réduction des déchets à travers son implication dans le programme européen REDUCE.

En 2009, le syndicat de traitement de déchets signe un accord cadre avec l'ADEME pour démarrer son propre Programme Local de Prévention (PLP).

Très rapidement, une culture de l'éco-exemplarité se développe au sein des bureaux :

- Paramétrage des impressions en noir/blanc et en recto/verso
- Connexion de deux imprimantes (une par étage) pour l'ensemble du personnel
- Utilisation de produits ménagers éco-labélisés et en grands conditionnements.
- Achat de papier recyclé
- Compostage des déchets organiques dans un composteur de jardin (épluchures, marc de café...) et des déchets verts (plantes, entretien des espaces verts).

Fort de son expérience en matière de compostage à domicile, le personnel décide de tester l'usage d'un vermicomposteur afin de valoriser une partie des déchets des repas pris sur place (épluchures, légumes, fruits, sachets de thé, marc de café...).

Après une période de test, le référent au compostage décide de positionner le vermicomposteur dans le pavillon de la communication afin de sensibiliser les nombreux visiteurs à cette technique.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Valoriser la totalité des déchets organiques issue de la cuisine (épluchures, marc de café...).
- Sensibiliser le personnel et les visiteurs
- Inciter les changements de comportements en faveur de la réduction des déchets dans la poubelle résiduelle.
- Renforcer l'éco-exemplarité du SYMEVAD.

Résultats quantitatifs

- Elimination d'un bio seau de 10 litres par mois.
- Une moyenne de 330 visiteurs par mois au pavillon reçoivent une information complète sur la technique de vermicompostage.
- La totalité des agents du SYMEVAD sont sensibilisés aux techniques de compostage de la matière organique.
- 7 agents du SYMEVAD sur 16 ont fait la formation de guide-composteur dont le vermicompostage fait partie.

Résultats qualitatifs

- Le vermicomposteur n'occasionne aucun désagrément olfactif et est facile d'usage.
- Le vermicomposteur est un outil didactique très apprécié par les visiteurs du pavillon de la communication.
- L'initiative suscite chez certains membres du personnel un engagement à cette démarche à domicile.

MISE EN OEUVRE

Planning

2007 : Utilisation d'un composteur de jardin pour l'élimination des déchets verts et des déchets de repas (épluchures, marc de café...).

Entre 2007 et 2012 : Formation de guides-composteurs dispensée à 7 agents de la collectivité.

Fin 2011 : Test d'un vermicomposteur prototype réalisé par un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail).

Début 2013 :

- Lancement d'un marché public pour l'acquisition d'un vermicomposteur à bacs individuels.
- Information auprès des 16 agents sur les déchets à déposer dans le bioseau installé dans la cuisine.
- Désignation d'un référent habilité à utiliser le vermicomposteur et le composteur.

Eté 2013 : Installation définitive du vermicomposteur dans le pavillon de la communication et création d'un panneau d'information sur le vermicompostage destiné aux visiteurs.

Fin 2013 : Impression d'un guide pratique consacré aux techniques de vermicompostage mis à disposition des visiteurs au pavillon de la communication.

Moyens humains

Le référent consacre plus ou moins 30 minutes par mois pour la gestion du vermicompostage.

10 minutes sont consacrées au vermicompostage lors de la visite du pavillon de la communication.

Les 7 agents ont consacré 1h30 à la maîtrise de la technique de vermicompostage lors de leur formation de guide-composteur.

Moyens financiers

Achat d'un vermicomposteur : 53 € HT.

Impression de 1 000 guides pratiques : 350 € HT.

Coût de la formation : plus ou moins 100 € pour les 7 agents.

Moyens techniques

Réalisation d'un prototype du vermicomposteur (trois caisses plastiques, un robinet et un pied en métal).

Partenaires mobilisés

L'association des guides-composteurs bénévoles qui a testé le prototype, participé à la création des outils de communication et sensibilisé les particuliers.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'initiative est reproductible, sous certaines conditions (voir "recommandations"), pour les établissements disposant d'un espace "cuisine".

Difficultés rencontrées

L'originalité de la démarche réside dans la pratique d'une technique de compostage peu courante et transposée sur le lieu de travail. De plus, cette initiative peut être valorisée auprès des visiteurs extérieurs.

Recommandations éventuelles

- Il est important de diversifier la nature des apports de déchets.
- Le vermicomposteur doit être installé dans un local peu chauffé, ni trop froid mais ni trop chaud afin d'éviter le développement de mouchettes.
- Il est important de désigner un référent pour la gestion quotidienne du vermicomposteur.
- Une information au personnel est indispensable pour garantir son utilisation optimale.
- Le vermicomposteur est adapté à une faible production de déchets (ex : 10 personnes prenant un repas journalier).
- Si l'établissement produit plus de déchets, multipliez le nombre de vermicomposteurs ou optez pour un compostage traditionnel en bac ou en tas.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | LOMBRICOMPOSTAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions